

Montreuil, le 7 février 2014

Aux camarades de la commission exécutive de l'UGFF
Aux camarades des CT central et déconcentrés des DDI
Aux organisations

A Marie-Laurence Bertrand, Membre du Bureau
Confédéral, en charge des politiques publiques et du
développement économique et social en territoire,

A Fabrice Angei, Membre de la Commission Exécutive
Confédérale, pilote de la commission confédérale de
travail «Enjeux territoriaux»,

A Jacqueline Donnedu, conseillère confédérale,
commission confédérale de travail «Enjeux
territoriaux»,

A Bruno Bouvier, chargé de la coordination de l'activité
des comités régionaux,

Objet : relevé de conclusions de la journée de réflexions organisée par
l'UGFF, le 15 janvier 2014 au sujet de l'Administration Territoriale de
l'Etat.

P. J. : trois.

Cher(e)s camarades,

L'UGFF a organisé, le 15 janvier 2014, une journée de réflexions au sujet
de l'administration de l'Etat.

Vous trouverez ci-joint le rapport introductif aux débats.

Vous trouverez également le power-point diffusé lors de cette journée de
réflexion.

Vous trouverez enfin quelques interventions prononcées et portées à notre
connaissance, par écrit, par différents camarades lors de cette journée de
réflexions.

Cette journée de réflexions a notamment mis en évidence les points suivants :

- L'administration territoriale de l'Etat (ATE) pose toute une série d'enjeux revendicatifs conséquents à l'ensemble de la fonction publique, dans ses trois versants : la fonction publique de l'Etat, la fonction publique territoriale, la fonction publique hospitalière.

Les évolutions de l'administration territoriale de l'Etat ne peuvent plus se réduire et s'appréhender au travers du seul prisme et du dimensionnement des réformes initiées sous le précédent quinquennat, et donc à la seule sphère des DDI.

Même si l'activité revendicative, initiée par l'UGFF de manière dédiée sur la question des directions départementales interministérielles doit être poursuivie, il y a besoin d'insérer celle ci dans une construction revendicative plus large portant aussi sur les évolutions relatives à l'organisation territoriale des politiques publiques et des services publics, intégrant les dimensions infra-départementales, départementales, régionales, supra-régionales.

- La Modernisation de l'Action Publique (MAP), y compris l'acte III de la décentralisation, montre que la CGT est confrontée à de lourdes évolutions sur le rôle, la place, les finalités, l'organisation des politiques publiques et des services publics, leurs modalités de financement, dans leurs dimensions nationales et territoriales.
- L'actualité liée à l'adoption de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, à l'annonce du pacte de responsabilité par François Hollande, ou encore l'élaboration d'un nouveau projet de loi s'inscrivant dans l'acte III de la décentralisation,..., montre que nous sommes confrontés à des enjeux revendicatifs qui présente une dimension confédérale et interprofessionnelle.

Cette actualité montre le besoin d'un travail confédéralisé et confirme aussi la nécessité de travailler ces enjeux avec les organisations territoriales de la CGT (Comités régionaux et Unions départementales).

- Enfin, les évolutions à l'œuvre posent aussi la question de savoir ce que la CGT revendique s'agissant de l'évolution et de l'organisation des relations et plus largement de la démocratie sociales, y compris à un moment où les conférences territoriales de l'action publique vont être mises en place et que les préfets de région se voient confier des pouvoirs de plus en plus conséquents.

S'inscrivant dans le travail revendicatif décidé par la commission exécutive de l'UGFF en date du 16 février dernier, plusieurs pistes de travail se sont dégagées :

- Élaboration d'un corpus revendicatif devant nous permettre de mieux préciser nos propositions et nos revendications sur :

- * ce que doit être la puissance publique,
- * les moyens dont elle doit disposer (volume et nature de l'emploi, crédits, fonctions support...),
- * les modalités de son financement,
- * l'évolution des droits et des garanties des agents, dans leurs dimensions individuelles et collectives.

Un tel travail exige aussi de pousser la réflexion sur notre conception :

*de la répartition et de l'articulation des compétences des versants de la fonction publique État et Territoriale,

*du rôle et de la place des préfets,

*des dimensions interministérielles et ministérielles de l'action publique de l'Etat.

- Saisine de la direction confédérale de la CGT afin de :

*porter à sa connaissance les contenus de cette journée de réflexions,

*contribuer à la réflexion de différentes commissions de travail de la CEC : Politiques publiques, Enjeux territoriaux...

*proposer l'organisation d'une réunion de travail sur ces enjeux avec les camarades chargés de la coordination de l'activité de nos organisations territoriales, dans un cadre et sous des formes qui restent à définir.

Fraternellement,

Pour le bureau de l'UGFF CGT,
Christophe DELECOURT